

Une nouvelle promotion de futurs bûcherons fait sa rentrée

7 futurs salariés ou entrepreneurs de travaux forestiers s'apprêtent à suivre un cursus qualifiant de 8 mois dans une filière bois qui manque toujours de bras.

De notre correspondant

Petit à petit l'oiseau fait son nid, et en quelques années plus d'une quarantaine d'adultes ont réussi leur brevet professionnel agricole avec spécialité bûcheronnage. Ce lundi 16 janvier, ils étaient ainsi 7 à démarrer leur cursus à Visio bois, la maison de la filière départementale du bois. « De futurs professionnels très attendus dans des entreprises qui manquent de bras pour faire face à la demande, dans des forêts bugistes frappées de plein fouet par le dépérissement des résineux. Avec le changement climatique, les bois secs attaqués par les scolytes doivent être évacués très rapidement afin d'éviter la propagation des insectes ravageurs. Ces futurs professionnels n'auront aucun mal à s'insérer soit comme salariés, soit en créant leur entreprise, après une formation complémentaire de gestion d'environ 150 heures », a commenté Valérie Chevallon, directrice de la Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain (Fibois 01). « Les apprenants vont suivre huit mois et demi de formation avec dix semaines de

stage en entreprise. Le reste se déroulera à Visio bois, avec pas mal de temps consacré à des chantiers écoles, une fois les règles de sécurité enseignées et le maniement des machines et l'affûtage des chaînes de tronçonneuse assimilés.

De véritables chantiers d'exploitation forestière. Les parties théoriques comme les maths, le français, la communication et le secourisme sont assurés par la maison familiale de Cormaranche, alors que celle de l'Arclosan, en Haute-Savoie, dispensera des cours centrés sur l'apprentissage des techniques d'abattage ou sylviculture », a conclu Laurent Voisin, du CFPPA Savoie Bugey de la Motte-Servolex (Savoie) qui coordonne cette formation. Un cursus désormais reconnu dans le département par les entreprises de travaux forestiers, qui prennent volontiers sous leur aile ces stagiaires pour leurs 315 heures de formation pratique.

L'ensemble des frais pédagogiques des stagiaires, pour la plupart en reconversion professionnelle, est financé par la région Auvergne

Rhône Alpes. Ils bénéficient d'indemnités versées par Pôle Emploi ou la Région, selon leur situation. « Si des vocations se déclarent tardivement, il est encore possible d'intégrer cette formation, qui peut aussi déboucher sur des métiers de la sylviculture », a conclu la directrice de Fibois 01. Contact au 06. 80. 03. 42. 13 ou v. chevallon@fibois01.org



Les futurs professionnels de la forêt entourés par Laurent Voisin qui coordonne cette formation, Cécile Devesa et Valérie Chevallon de Fibois 01. Photo Progrès /Guy DOMAIN